

# MÉTHANISATION & TERRITOIRE



## UN ÉCOSYSTÈME D'ACTEURS

- ✔ INTERACTION ENTRE UN PROJET TERRITORIAL ET SES ÉLUS
- ✔ PARTENAIRE : LA CHAMBRE D'AGRICULTURE DES PAYS DE LA LOIRE
- ✔ TÉMOIGNAGES D'ÉLEVEURS
- ✔ LE PÔLE BIOLOGIE AU SERVICE DE LA PERFORMANCE
- ✔ COLLABORATION AVEC UN CONSTRUCTEUR



Photo © Pascal Leopold

# INTERACTION ENTRE UN PROJET TERRITORIAL ET SES ÉLUS

**Le territoire des Coëvrons a accueilli une centrale biogaz en 2021. Un projet au long cours, démarré des années avant. Pour Joël Balandraud, président de la communauté de communes et maire d'Evron, soutenir le projet en s'appuyant sur les compétences du porteur de celui-ci est un gage de sécurité et de confort pour la collectivité.**

## **Comment s'est construite la relation entre les Coëvrons et le projet de centrale porté par ENGIE BioZ ?**



© Appalooosa

**Joël Balandraud,**  
maire d'Evron et président  
de la communauté de  
communes des Coëvrons

Dès mon élection comme maire d'Evron en 2014, je me suis saisi de ce projet. L'équipe précédente le soutenait, ce qui était aussi le cas de l'équipe que je représentais. Cependant, nous nous sommes heurtés à la problématique de la localisation. Avec Vol-V, aujourd'hui ENGIE BioZ, nous avons cherché un compromis en prenant en compte les problématiques administratives, légales, techniques et le ressenti des riverains. Le permis de construire a été obtenu, mais la centrale aurait été proche de certaines habitations. Le préfet a demandé une alternative. Je me suis engagé à trouver un meilleur terrain et ENGIE BioZ a accepté, grâce à notre rapport de confiance, de prendre quelques années de retard sur le projet. Il a en effet fallu recommencer l'instruction du dossier. Entre 2015 et 2016, il y a eu un moment de concertation avec les élus de la commune de Chammes, où nous projetions finalement la construction, puis avec les riverains concernés au cas par cas. Le rôle de l'élu est de faire le lien avec le local et les gens, quel que soit le niveau d'implication de l'entreprise extérieure. En 2018, nous avons obtenu l'arrêté préfectoral et, en 2021, la centrale a été mise en route.

## **Quel a été le moteur d'acceptation du projet pour la collectivité ?**

Le projet de la CBEVR s'inscrit dans la vision des Coëvrons en termes de production énergétique. Chaque territoire doit participer aux objectifs nationaux de verdissement et d'indépendance de la production énergétique (via le Plan Climat Air Énergie). Avec ce projet, nous prenons notre part sur la production nette d'énergie et nous générons de la stabilité. À côté de la centrale, sur un site d'enfouis-

sement de déchets devenu impropre à toute utilisation agricole, nous avons aussi souhaité accueillir un centre de production d'énergie photovoltaïque. Il est en cours de construction. D'autre part, le projet était cohérent avec l'existant : nous avons installé la centrale à côté de la déchetterie coëvronnaise, où sont stockés entre autres les déchets verts. Enfin, nous voulons maintenir une activité forte en étant proactifs. Le projet nous a notamment permis de discuter du maintien d'une usine d'enrobés, nécessaire mais polluante, sur le territoire. Fonctionnant au fuel, l'usine allait déménager, mais nous avons proposé d'installer des canalisations pour l'alimenter en biogaz. Finalement, même si elle a trouvé du gaz ailleurs, l'usine est restée.

## **Avez-vous d'autres projets de production d'énergie verte ?**

La CBEVR nous a mis le pied à l'étrier pour initier une dynamique positive sur le territoire. Nous souhaitons désormais décarboner nos transports. Le biogaz produit par le méthaniseur étant injecté à Evron, notre enjeu est d'installer une centrale de bio-GNV pour faire rouler les camions avec du gaz produit sur le territoire, d'ici 2024. Le projet est porté par Territoire d'Énergie Mayenne (TEM<sup>1</sup>). Même si nous n'investissons pas financièrement dans le projet, nous provoquons et accompagnons des projets.

## **Votre collectivité a soutenu le projet sans prise de capital. Que pensez-vous de ce fonctionnement ?**

En tant qu'élu de la collectivité, je me suis plu dans ce modèle car je connais les difficultés de la mise en œuvre. Quand une entreprise solide gère les négociations et l'approche technico-financière, c'est du pain béni. Nous pouvons faire suivre les revendications à l'entreprise et garder une certaine distance. Les obligations

entre ENGIE BiOZ et les parties prenantes sont bien comprises et opposables. L'entreprise prend les risques, ce qui est confortable pour nous. Cela n'empêche pas d'être vigilant que le projet se fasse dans un cadre éthique. Par ailleurs, nous nous sommes compris sur les objectifs de maintien de l'activité agricole et de consolidation des modèles de ferme. Le système est gagnant-gagnant : la valeur ajoutée est partagée entre les uns et les autres.

### **Pensez-vous que la prise de capital aurait changé votre niveau d'information ?**

Pas du tout. Nous discutons beaucoup et avons bénéficié de transparence. Nous suivons beaucoup de projets, nous n'aurions pas la ressource humaine et technique pour nous impliquer partout. Nous devons nous assurer que l'énergie est produite dans de bonnes conditions sur notre territoire, or nous ne sommes pas producteurs. D'ailleurs, avant que le montage des partenariats avec les agriculteurs ne soit finalisé, certains étaient mécontents de ne pas avoir accès au capital. Mais ils se sont rendu compte de la complexité du montage des dossiers, et ont réalisé qu'il était confortable d'avoir des garanties via un contrat bien ficelé.

### **Que pensez-vous du niveau d'information dont ont bénéficié les élus et les riverains ?**

Nous avons conceptualisé avec ENGIE BiOZ la façon dont nous allions partager les informations, sans attendre que l'Etat nous y oblige. Une fois convaincus et bien au fait du projet, nous avons pu communiquer ensemble avec les habitants. Les messages sont donc bien passés. Nous avons été bien accompagnés, et avons bien séquencé l'évolution du projet. Comme nous avons l'information tout le temps, nous étions à l'aise pour répondre aux interpellations des élus et habitants, et pour mettre en place des moments de concertations avec les riverains. Le comité de suivi, dont je fais partie, est composé d'élus de la collectivité, de riverains, des maires de Chammes et de Ste-Suzanne-et-Chammes, du responsable environnement de la communauté de communes des Coëvrans, et d'association environnementale.

### **Les engagements pris par ENGIE BiOZ ont-ils été tenus ?**

Nous n'avons eu aucune mauvaise surprise. Comme nous avons vendu à l'entreprise un terrain contenant une zone humide et du bois,

il a fallu compenser son imperméabilisation par une autre zone. La collectivité a mis à disposition un espace attenant qui a été valorisé par ENGIE BiOZ avec une nouvelle zone humide et du bois. Il y a même des chevreuils ! La relation de confiance peut se poursuivre et certains projets attendants au traitement du déchet et à la performance énergétique pourraient se développer dans le futur.

### **Un an après la mise en service, quel bilan tirez-vous du projet ?**

Le bilan est très positif. Ce qui a été imaginé a été réalisé ! Nous pouvons nous projeter pour aller plus loin dans l'exploitation du gaz vert. Avant le méthaniseur, nous n'avions pas imaginé parler de bio-GNV.

### **Quels conseils donneriez-vous à d'autres élus qui pourraient accueillir de futurs projets de biogaz sur leur territoire ?**

Il faut avant tout que la production d'énergie soit un objectif politique. Se poser la question du modèle trop tôt, en répondant à des sollicitations extérieures, peut amener à se tromper. Il faut bien définir ce qu'on veut pour son territoire pour donner de la force à l'acceptabilité et au portage. Parler trop tôt de la localisation sans avoir les contours du projet, c'est s'assujettir à ne parler que des nuisances, sans mettre en valeur l'intérêt pour le territoire. Il est important de choisir une structure porteuse solide car ces compétences ne sont pas dans les collectivités. Il faut rester fidèle et franc avec l'entreprise, pour que la confiance soit des deux côtés. Enfin, il est essentiel de se mobiliser autour de la communication. ■

<sup>1</sup> TEM est un syndicat intercommunal d'énergie qui regroupe les communes de la Mayenne



**Le projet de la Centrale Biogaz des Coëvrans a été soutenu par les élus du territoire.**

## **Mayenne**

### **La Centrale Biogaz des Coëvrans en quelques chiffres :**

- Investissement : 9 500 000 €
- Production de biométhane : 21 GWh/an, soit l'équivalent de la consommation de gaz de 1 900 foyers
- Capacité : 240 Nm<sup>3</sup>/h injectés en continu dans le réseau
- Type de substrats : 55 % d'origine agricole, 40 % d'industries agro-alimentaires et 5 % des collectivités
- 21 exploitations partenaires et 3 000 ha de surface d'épandage
- 4 800 tonnes de CO<sub>2</sub> évités

# CHAMBRES D'AGRICULTURE : À L'INTERFACE ENTRE LES ACTEURS TERRITORIAUX

Les Chambres d'agriculture contribuent à l'amélioration de la performance économique, sociale et environnementale des exploitations agricoles ainsi que de leurs filières, tout en accompagnant les dynamiques locales. À la confluence entre ces missions, la Chambre d'agriculture des Pays de La Loire est devenue depuis 2018 partenaire d'ENGIE BIOZ.



© Florence Payraudéau

**Raynald Guillet, conseiller environnement à la Chambre d'agriculture des Pays de la Loire.**

## Comment a démarré la collaboration avec ENGIE BIOZ ?

**Raynald Guillet :** Nous avons commencé à travailler sur le plan d'épandage de la Centrale Biométhane de Chantonnay Pierre-Brune (CBCHN) lors de sa rédaction en 2014 pour l'obtention des demandes administratives. Nous avons ensuite été retenus pour assurer le suivi des épandages de digestats pour l'année 2019, puis sur les 5 années suivantes. De la même manière, nous avons répondu à l'appel à projet dans le cadre de la mise en route de la Centrale Biogaz des terres de Montaigu (CBMON). Nous sommes ainsi en charge du suivi des épandages depuis 2020.

## Quelles expertises apportez-vous aux projets d'ENGIE BIOZ ?

**R.G. :** Nous collaborons étroitement avec Lisa Errecalt (chargée de valorisation sur les unités de CBCHN et CBMON) et les agriculteurs qui approvisionnent les centrales et/ou qui reprennent les digestats. Je fais l'interface entre l'unité et les exploitants. Mon rôle est d'assurer le bon déroulement des transactions pour que chaque partie soit satisfaite. D'un côté, il faut que les digestats sortent afin de ne pas se retrouver avec des problématiques de stockage. De l'autre, il faut valoriser les digestats de manière équitable entre les repreneurs et s'assurer que les apports soient réalisés lorsque les plantes en ont le plus besoin. Une attention particulière est portée sur le respect des règles qui encadrent les épandages. En tant que chambre consulaire spécialisée en agriculture, nous apportons également une expertise agronomique. Nous pouvons nous appuyer sur notre réseau de conseillers spécialisés et sur des essais pour apporter un maximum d'éléments techniques aux exploitants.

## Comment se passe la collaboration ?

**R.G. :** Les relations sont saines et de confiance avec beaucoup de respect, c'est motivant. Nous partageons le même objectif : faire que ces unités fonctionnent bien et que les exploitants soient satisfaits. Cette collaboration nous permet d'être un interlocuteur privilégié des exploitants et d'être bien présents sur les secteurs concernés.

## Quels sont, selon vous, les bénéfices de ces unités pour le territoire ?

**R.G. :** Les unités de méthanisation pour lesquelles nous travaillons sont à taille humaine, avec une proximité des exploitations. Les intrants proviennent majoritairement des déjections animales correspondant à la typologie des exploitations du secteur, le reste est constitué de déchets produits dans un rayon de faible distance. Nous sommes par conséquent dans un système vertueux avec une production de biogaz à partir de déchets produits localement et un retour de digestat qui permet de limiter l'utilisation d'engrais chimique. On s'inscrit ici dans une logique d'économie circulaire et de valorisation des déchets, complètement en accord avec les attentes sociétales du moment.

## Quels bénéfices en tirent les agriculteurs impliqués ?

**R.G. :** Pour les exploitants, le bénéfice porte bien entendu sur la facture d'engrais minéral qui se retrouve diminuée de manière conséquente. C'est également un temps de travail moindre sur des périodes de pointe puisque l'épandage du digestat liquide est géré par un entrepreneur et le digestat solide est amené à la parcelle d'épandage. Pour conclure, nous rappelons que les projets en élevage se font de plus en plus rares compte tenu du contexte économique actuel. Cette collaboration peut amener à l'exploitation une meilleure résilience. Elle doit permettre à terme de faciliter le maintien de l'élevage sur le territoire... ■

# MIEUX MAÎTRISER LES APPORTS AZOTÉS

Hervé et Annette Renard sont éleveurs laitiers sur la commune de Montauban-de-Bretagne. Agronome dans l'âme, Hervé suit avec passion ses cultures et trouve dans le partenariat avec la centrale de biogaz de sa commune, l'opportunité d'aller plus loin pour optimiser ses productions.

## Earl Beauséjour

### Hervé et Annette Renard

- 70 vaches laitières
- Traite robotisée
- 140 ha de SAU répartis sur deux sites

### Comment s'est présentée l'opportunité de travailler avec ENGIE BiOZ ?

**Hervé Renard :** "Nous travaillons depuis de nombreuses années avec l'abattoir de Montauban-de-Bretagne, pour lequel nous épandons des matières stercoraires sur nos terres situées en périphérie de la ville de Pacé. Ce sont les contenus des panses, des animaux qui transitent dans la structure. Ces matières sont fortement méthanisables, c'est pourquoi en 2017, lors de la création de la centrale de biogaz sur la commune, il a été décidé d'intégrer ces dernières dans le processus de méthanisation. On m'a alors proposé d'épandre les digestats. C'est comme cela que j'ai connu VOL-V Biomasse, aujourd'hui ENGIE BiOZ. Aussi, lorsque sur le site principal, sur lequel sont regroupés les animaux, j'ai commencé à avoir des soucis de stockage de lisier, j'ai contacté les

responsables de l'unité de méthanisation, pour voir s'ils pouvaient répondre à ma problématique."

### Concrètement comment cela se passe ?

**H.R. :** "C'est un partenariat. Nous avons signé un contrat d'une durée de 10 ans. Je me suis engagé à livrer chaque année 500 tonnes de lisier et environ 90 tonnes de paille à la centrale. En échange, je récupère les digestats. Cela me permet de mieux maîtriser le stockage de lisier sur mon exploitation. Et c'est très simple. C'est ENGIE BiOZ qui s'occupe de tout. Ils préparent un planning en début d'année et programment les allées et venues des matières. Généralement, ils viennent collecter le lisier une fois par semaine, parfois toutes les deux semaines. Puis, nous récupérons le digestat sous forme

liquide ou solide. Pour ma part, je délègue complètement la gestion des épandages à une ETA. En un sms, c'est réglé !"

### Quels avantages y voyez-vous ?

**H.R. :** "Ici, on a la chance d'avoir de bonnes terres avec un bon potentiel agronomique. Mais il faut savoir l'exploiter. Le digestat est beaucoup plus homogène et stable que les matières brutes ; lisiers et fumiers. La composition du produit est très précise. Cela nous permet de gagner en technicité. Par exemple pour les blés, sur les 150 unités/ha d'azote que nous devons apporter à la culture, 30 % seront apportées par du digestat liquide. Pour le maïs, ce pourcentage monte à 50 %. De plus, on récupère un produit qui n'est plus odorant. C'est vraiment très important pour moi, au vu de la configuration de mes parcelles, notamment celles de Pacé qui sont proches des habitations. En agriculture périurbaine comme c'est le cas pour nous, c'est un vrai avantage."

### Selon vous, ce projet s'inscrit-il dans une démarche territoriale ?

**H.R. :** "Oui, complètement, il y a vraiment une synergie entre nous, c'est-à-dire les agriculteurs, ENGIE BiOZ et les citoyens. Nous sommes dans un territoire agricole, avec une forte concentration d'industries agro-alimentaires, génératrices d'emplois. Ce projet s'inscrit ainsi dans une démarche territoriale durable de maintien et de valorisation de ces activités. Ils ont besoin de nous pour alimenter la centrale et nous avons besoin d'eux pour traiter nos déchets. On a tout à y gagner. Il faut que ça gaze !" ■



**"Nous avons signé un contrat d'une durée de 10 ans avec ENGIE BiOZ" (Hervé Renard).**



# LE PÔLE BIOLOGIE AU SERVICE DE LA PERFORMANCE DES SITES DE MÉTHANISATION

**Interconnecté avec d'autres services d'ENGIE BIOZ, le pôle biologie multiplie les casquettes dans le but d'optimiser la performance des sites de méthanisation. Les chargés de suivi biologique travaillent notamment sur les rations alimentant le méthaniseur. Explications avec Marie-Lou Jeanne, responsable du pôle biologie.**



© Antoine Meyssonnier

**Marie-Lou Jeanne, responsable biologie et performance chez ENGIE BIOZ**

Chez ENGIE BIOZ, le service biologie est à l'intersection de nombreux pôles. Les 5 chargés de suivi biologique sont en effet en contact régulier avec les sites d'exploitation et leurs responsables régionaux, la maintenance, l'approvisionnement et la valorisation agricole. *«La bonne compréhension des limites et enjeux du site sont primordiales pour atteindre les performances souhaitées. La recette d'intrant est stratégique et complexe puisqu'elle doit tenir compte des nombreuses contraintes : biologiques, performances, économiques, techniques, réglementaires, contrats d'approvisionnement, stockages, épandage. En parallèle, nous devons savoir adapter les recettes en cas d'aléas ou de nouvel intrant, puisque tout est impactant»*, explique Marie-Lou Jeanne, responsable biologie et performance. Dès qu'une évolution est imaginée pour le site, telle que la récupération d'une nouvelle matière ou une modification du process, le chargé de suivi biologique doit faire une analyse fine avec le

support des autres pôles pour déterminer l'intérêt et l'impact sur les performances du site. Il doit aussi être force de proposition et orienter sur les typologies de matières à prospector pour optimiser la recette d'un site.

## Maîtriser la performance des sites

Le chargé de suivi accompagne l'équipe sur la maîtrise biologique. Il s'assure d'avoir une bonne connaissance des intrants sur les centrales, suit les analyses réalisées par les techniciens, les interprète et en vérifie la cohérence. Dès lors qu'il y a un dépassement des seuils analytiques, un plan d'actions est établi par le chargé de suivi biologique pour comprendre et rétablir la situation. *«S'il y a un écart entre la production réelle injectée et la production théorique, il doit en comprendre les causes. Et ce, même si la raison n'est pas biologique. Notre pôle doit maîtriser et orienter les performances d'un site»*, souligne Marie-Lou.



**Samuel Lambert, agent de production et maintenance sur le site de l'Aumallerie, mesure la quantité d'acides gras volatils sur un échantillon de digestat.**

## Participation aux projets de demain

En tant que manager, la responsable du pôle biologie accompagne les chargés de suivi biologique dans la gestion des aléas. En outre, elle participe à leur montée en compétences : *«une formation en continu est nécessaire puisque peu de formations portent sur la biologie en méthanisation. De plus, il s'agit d'un processus biologique, donc tout n'est pas prévisible»*. De plus, afin de valoriser le retour d'expérience acquis durant l'exploitation des centrales, Marie-Lou participe à la révision du dimensionnement et des recettes d'intrants des futurs sites. En parallèle, elle collabore avec l'entité Engie Lab Crigen (Centre de R&D du groupe) depuis 2022. Elle y partage les sujets d'intérêts pour ENGIE BIOZ pour les intégrer au programme de recherche, dont l'objectif est d'optimiser les revenus, réduire les coûts et développer les nouvelles technologies. Un pôle biologie qui multiplie donc les casquettes ! ■

## Outils de pilotage et de reporting

Grâce à son expertise et sa vision globale sur la production, le pôle biologie a élaboré des outils de pilotage mis à jour automatiquement. Ils facilitent l'accès aux données et fournissent des indicateurs de performances clés nécessaires aux prises de décisions. L'un des membres de l'équipe s'est même spécialisé dans ce domaine et a évolué en data analyst à plein temps.

# “UN FERTILISANT PLUS COMPLET QUE L’AZOTE MINÉRAL”

Depuis 2019, le fumier produit par les 100 vaches laitières du Gaec de la Huberdière alimente la Centrale Biogaz des Terres de Montaigu (85). En contrepartie, les éleveurs récupèrent du digestat pour leurs terres. Un partenariat qui s’aligne avec les valeurs des deux associés, en plus de leur faire économiser du temps et de l’argent.

Le Gaec de la Huberdière, situé à St-Hilaire-de-Loulay en Vendée, est l’un des vingt partenaires agricoles de la centrale biogaz des Terres de Montaigu. Exclusivement dédiée à l’activité laitière, la ferme compte 100 vaches de races Prim’Holstein et Brune des Alpes. Quand Vincent Bossard et son frère Jérôme ont été démarchés par ENGIE BioZ en 2019, le projet tombait à pic : leur production laitière était justement en phase d’extension. “Nous avons pu augmenter la quantité d’animaux sans augmenter le stockage de fumier, qui part pour le méthaniseur”, explique Vincent.

## Un fertilisant organique complet

La centrale de Montaigu reçoit jusqu’à 30 000 tonnes de substrat organique par an, dont 70 % d’origine agricole et 30 % d’origine

agro-alimentaire. Le digestat bénéficie ensuite aux exploitations agricoles partenaires, en fonction de leurs apports. Les éventuelles quantités supplémentaires sont redistribuées entre elles. De son côté, le Gaec de la Huberdière fournit 1 400 tonnes de fumier. En échange, les associés reçoivent 120 tonnes de digestat solide à épandre eux-mêmes, et 2 500 m<sup>3</sup> de digestat liquide dont l’épandage est pris en charge par ENGIE BioZ. “L’échange couvre nos besoins en azote organique avec un fertilisant plus complet que l’azote minéral”, témoigne Vincent.

## Economies en azote minéral

Jusqu’alors, la quantité de fumier dont les éleveurs disposaient était insuffisante pour les 55 ha de cultures et 120 ha de prairies. Ils complétaient avec 20 à 25 tonnes d’azote minéral à l’année. Aujourd’hui, seules 4 à 5 tonnes sont nécessaires pour les parcelles les moins accessibles. Un impact positif pour le portefeuille, mais aussi pour l’environnement. “Le digestat correspond mieux à notre vision de l’agriculture”, souligne Vincent. Depuis plusieurs années, les associés travaillent en effet la conservation des sols, via le semis direct notamment. Par ailleurs, une partie du digestat liquide est épandue sans tonne. Une canalisation a été installée dès le début du projet pour desservir une grande partie de la surface, autour de l’unité

## Gaec de la Huberdière

### Vincent et Jérôme Bossard

- 100 vaches laitières de race Prim’Holstein (80 %) et Brune des Alpes (20 %)
- 840 000 litres de lait produit
- 2 associés et 1 apprenti
- 175 ha dont 15 ha de céréales, 30 ha maïs, 10 ha sorgho et le reste en prairies

de méthanisation. Une manière d’élargir la période d’épandage et d’intervenir sur toutes les cultures, en évitant le tassement du sol.

### Dix jours d’épandage en moins

Ce partenariat représente un gain de temps non négligeable pour les agriculteurs. “Nous n’avons plus à gérer l’épandage du fumier, mais seulement du digestat solide. On gagne donc une dizaine de jours de travail. En plus, ENGIE BioZ vient chercher notre fumier sur place”, s’enthousiasme Vincent. Les associés sont régulièrement en contact avec le responsable du site pour la reprise du fumier et l’épandage du digestat. Quelques fois dans l’année, ils ont aussi affaire au responsable de la gestion de l’épandage d’ENGIE BioZ. “Ce système nous convient bien”, conclut l’éleveur. ■

## La centrale des Terres de Montaigu en quelques chiffres

- Investissement : 8 900 000 €
- Production de biométhane 21 GWh/an et l’équivalent de la consommation de gaz de 1 800 foyers.
- Capacité 250 Nm<sup>3</sup>/h injectés en continu dans le réseau de transport de gaz. Volume de digestion : 7 500 m<sup>3</sup>
- Type de substrats 70 % d’origine agricole 30 % d’origine agro-alimentaire
- 20 exploitations partenaires soit 2 500 ha de surface d’épandage.
- 5 000 tonnes de CO<sub>2</sub> évitées



Le Gaec de la Huberdière alimente la centrale biogaz des Terres de Montaigu (85)

# NOUS PARTAGEONS LA MÊME PHILOSOPHIE : LA SÉCURITÉ AVANT TOUT

**Pour concevoir et construire ses centrales de biogaz, ENGIE BiOZ s'appuie sur des entreprises spécialisées. Jean-Pierre Murzeau, président d'Atlantique Industrie, revient sur le succès d'une collaboration qui se base avant tout sur un partage de valeurs.**



© Atlantique Industrie

**Jean-Pierre Murzeau,  
président d'Atlantique Industrie**

## **Pouvez-vous nous présenter Atlantique Industrie ?**

À la base, notre métier englobe le domaine de la mécanique des fluides. Nous travaillons depuis 30 ans sur le traitement des eaux usées et la valorisation des matières en industrie agroalimentaire, et en irrigation agro-industrielle.

## **Depuis quand travaillez-vous avec ENGIE BiOZ sur la construction des centrales de méthanisation ?**

En 2008, la méthanisation était à ses balbutiements. À cette époque, un client nous a amenés à réfléchir sur le sujet de son process qui était à nos yeux, ainsi qu'à ceux de nos partenaires (Landia), incomplet pour garantir les résultats escomptés. Nous avons suivi les besoins de nos clients et avons donc commencé à recommander nos produits dans des processus de méthanisation. Nous avons aussi amené nos partenaires fournisseurs à apporter les solutions adéquates. Pendant une dizaine d'années, nous avons appris à gérer ces matières plus chargées que les eaux usées sur lesquelles nous avons l'habitude de travailler. Vers 2015, nous avons commencé à travailler avec Vol-V, devenue ENGIE BiOZ. L'entreprise,

qui favorise le circuit court, nous a sélectionnés pour notre proximité. Certains interlocuteurs nous connaissaient déjà, et étaient rassurés sur notre savoir-faire. ENGIE BiOZ avait besoin de savoir si notre philosophie correspondait à la sienne, donc nous avons commencé à travailler sur des maillons de process, comme la fosse de mélange ou l'hygiénisation. Ensuite, nous avons réalisé un process complet en infiniment mélangé à la Centrale Biogaz de Montaigu. Nous les avons mis en confiance, et ils nous ont confié le dossier de la centrale Biogaz de Fougères, puis d'Evron et Pontivy.

## **Quelles valeurs partagez-vous avec ENGIE BiOZ ?**

Nous adhérons à l'économie circulaire, qui fait vivre des sociétés locales. ENGIE BiOZ nous fait travailler sur le Nord-Ouest, et nous-même avons des sous-traitants locaux. Les projets font vivre des familles. Nous croyons aussi à la valorisation de la matière, plutôt qu'à sa destruction. C'est un cercle vertueux. Par ailleurs, nous retrouvons chez ENGIE BiOZ la philosophie des industriels : la sécurité avant tout. Nous partageons donc le même esprit.

## **Quelles prestations offrez-vous sur les projets de méthanisation ?**

Nous assurons le dimensionnement et l'installation du process de méthanisation, puis nous accompagnons la mise en route de l'installation générale. Quand nous recevons le cahier des charges, nous mettons les moyens techniques nécessaires pour obtenir le rendement de gaz nécessaire. Nous nous mettons d'accord avec le client sur le dimensionnement des bassins et des digesteurs, et nous faisons le plan de terrassement qui est ensuite confié à un terrasseur. Nous sommes en quelque sorte les chefs d'orchestre du process industriel. Par ailleurs, et c'est notre valeur ajoutée, nous distribuons des produits de qualité et les services associés :

pièces détachées, maintenance, location de matériel...

## **De quelle manière ce partenariat vous a-t-il permis de développer votre activité ?**

L'image d'Atlantique Industrie était plutôt axée sur la distribution et le service dans le revamping<sup>1</sup> de maillon de process. ENGIE BiOZ nous a apporté la vision et le volume, et nous a permis d'évoluer en proposant des process clé en main avec une méthode industrielle rassurante pour tous. Nous avons la garantie du financement et du bon déroulement de l'exploitation. En plus, notre partenaire a une visibilité sur l'avenir et nous apporte une garantie de continuité de travail. Actuellement, avec ENGIE BiOZ, nous travaillons sur des projets locaux de méthanisation industrielle. Demain, en se structurant, nous pourrions rayonner sur toute la France, comme nous le faisons déjà pour l'industrie agro-alimentaire. Et pourquoi pas, aller vers l'export ? ■

<sup>1</sup> Ensemble d'interventions sur une installation industrielle existante en vue d'accroître ses performances ou de l'adapter à de nouvelles contraintes.

## **Contact**

### **ENGIE BiOZ**

Siège social :  
10, boulevard de la Robiquette  
BP 86115  
35761 Saint Grégoire Cedex  
France

+33 (0)2 23 46 17 62

info.bioz@engie.com

**bioz-biomethane.com**

